

ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Médaille de l'engagement face aux épidémies. Question écrite n° 42374

Texte de la question

M. Philippe Gosselin interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur la future médaille de l'engagement face aux épidémies. Le Gouvernement a annoncé à l'issue du Conseil des ministres du 13 mai 2020 la création prochaine d'une médaille de l'engagement face aux épidémies « afin de récompenser les personnes qui se sont dévouées pendant la crise de la covid-19 ». L'auteur de cette question avait lui-même déposé une proposition de loi n° 2796 le 7 avril 2020 sur le bureau de l'Assemblée nationale. Dix-huit mois après l'annonce du Conseil des ministres du 13 mai 2020, il lui demande où en est la réflexion du Gouvernement qui semble tarder ; quels seraient les critères d'attribution ? Pour résumer, où en est-on ? Cette reconnaissance de la Nation est présentée comme la réactivation de la médaille d'honneur des épidémies. Il voudrait savoir à quelle date cette médaille sera attribuée et selon quels critères.

Données clés

Auteur: M. Philippe Gosselin

Circonscription: Manche (1re circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 42374

Rubrique : Décorations, insignes et emblèmes Ministère interrogé : Solidarités et santé
Ministère attributaire : Santé et prévention

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 9 novembre 2021, page 8063

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)